

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2024/05/30

Date de convocation L'an deux mil vingt quatre
21 mai 2024 le **LUNDI 27 MAI 2024** à 18 Heures 00
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.
21 mai 2024

Nombre de conseillers **Étaient présents :**
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET
Présents : 17 Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES –
Votants : 21 Madame Anne-Caroline RATAJCZAK – Monsieur Stéphane FOURNIER
Monsieur Fouad AJARRAY – Madame Yveline LOURDEL – Monsieur Yves RAOULT –
Madame Micheline LAURENT – Madame Martine DUQUESNOY – Monsieur Patrick BRUGUET
Madame Christelle LEBAS – Madame Astrid SAVARY – Madame Corinne DOLLE –
Monsieur Thierry IMBERT – Monsieur Hubert CHIVET – Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ qui donne procuration à Madame Stéphane FOURNIER
Madame Ghislaine VALENTE qui donne procuration à Monsieur Yveline LOURDEL
Monsieur Marc SERRA qui donne procuration à Monsieur Marie-Antoinette DESHORTIES
Madame Sophie LOPEZ qui donne procuration à Madame Anne-Caroline RATAJCZAK

Madame Chantal DECOCQ
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Monsieur Jean-Claude NOEL
Madame Sandrine SERGEANT

AU **Secrétaire de séance :**
Monsieur Thierry IMBERT

Objet : Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales pour l'achat d'un écran numérique pour le centre social Chanteclair

Monsieur le Maire expose

Dans le cadre du projet du centre social la participation des habitants et son animation avec le groupe de pilotage est un axe fort.

Pour animer ces temps d'échanges, de dialogue et de décisions des outils numériques adaptés sont nécessaires.

C'est dans ce cadre que le centre social Chanteclair souhaite acquérir un écran tactile de qualité.

Il facilitera les projections notamment en plein jour avec présence de lumière dans la salle et facilitera l'animation de temps forts, d'animations, d'instances...

Le chariot mobile permet de faciliter le déplacement de l'écran dans les différentes salles du centre social et ainsi s'adapter au planning et animations de la structure.

Le montant total de l'achat est de 3 347€ HT reprenant l'écran, la barre de visioconférence, et le chariot mobile.

Considérant que la CAF du Pas de Calais peut apporter une aide à hauteur de 40 % pour l'acquisition de mobiliers, matériels d'activité, et logiciel à destination d'équipements bénéficiaires d'une prestation de service ordinaire, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter une subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais au titre de sa politique d'aides aux partenaires pour un montant de 1 339€
- signer les pièces administratives et financières afférentes à l'exécution de cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 28 mai 2024
Le Maire,
Alain CAYET.

